Itebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, No 33 (Hebdomadaire)

le 18 août 1976

Pacifique 6



Soixante années de recherches (1916-1976) au service de tous

Au début du mois de décembre 1916, onze hommes représentant les intérêts scientifiques, techniques et industriels du Canada se réunissaient pour la première fois à Ottawa. Le 6 juin de la même année, un sous-comité du Conseil privé créait le Comité honoraire de la recherche scientifique et industrielle, comité qui devait donner naissance au Conseil national de recherches du Canada.

Aujourd'hui, 60 ans plus tard, le CNRC continue à jouer un rôle majeur dans le développement scientifique du Canada. Il fait fonction de laboratoire scientifique national, de mécène de la recherche scientifique canadienne, et sert de lien vital entre les intérêts scientifiques gouvernementaux, industriels et universitaires au Canada.

Les activités des laboratoires sont maintenant concentrées dans dix importantes divisions où l'on fait des recherches dans diverses branches des sciences de la vie, des sciences physiques et du génie. La plus récente de ces divisions est l'Institut Herzberg d'astrophysique, ainsi nommé en l'honneur de Gerhard Herzberg, scientifique de haute distinction du CNRC et premier Prix Nobel canadien dans le domaine des sciences naturelles.

Évolution constante

Dans le cadre de ses programmes de recherche, le CNRC s'adapte à l'évolution des besoins et des priorités scientifiques du Canada. De nos jours, la recherche appliquée est axée sur des domaines sélectionnés liés à des problèmes d'intérêt national comme l'énergie, l'alimentation, la construction et les transports. Le CNRC apporte également une aide à la recherche touchant des objectifs sociaux comme la sécurité publique, la protection de la propriété, la santé, et la qualité de l'environnement. Une partie importante des travaux auxquels se consacrent aujourd'hui les laboratoires se rattache à la recherche fondamentale ou exploratrice orientée vers l'acquisition et l'application de connaissances nouvelles. Les résultats de cette recherche fondamentale permettent finalement de répondre à certains besoins sociaux pratiques.

Les importantes installations de recherche du CNRC complètent son rôle de dépositaire des étalons physiques fondamentaux du Canada (mesures de longueur, de masse, de chaleur, d'électricité et de temps), en vertu duquel il est le représentant officiel du Canada en ce qui concerne les accords internationaux relatifs aux poids et mesures.

A ses activités internes de recherche, le Conseil ajoute des programmes coopératifs de recherche et de développement et des programmes d'aide financière directe qui le lient à l'industrie canadienne. D'une façon similaire, un programme important de subventions et de bourses d'études est une source d'aide substantielle à la recherche scientifique dans les universités.

L'espace restreint dont nous disposons ne nous permet pas, malheureusement, de parler de tous les nombreux travaux entrepris par le Conseil national des recherches; voici toutefois quelques-unes de ses réalisations les plus importantes qui ont été soulignées dans le rapport du président en 1975-1976:

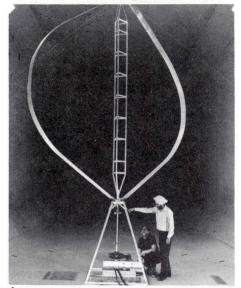
Les ultrasons dans la chirurgie de l'oeil

La Division de génie électrique a mis au point une nouvelle technique pour déterminer avec précision la longueur axiale d'un oeil dont le cristallin, malade, est devenu opaque; les techniques optiques ne sont alors d'aucune utilité. L'implantation de lentilles dans des veux humains défectueux est maintenant une technique bien établie pour restaurer la vue. Afin d'assurer une bonne vue, il est important d'employer un cristallin artificiel de distance focale correcte; c'est pour cette raison que la longueur axiale de l'oeil doit être déterminée avec précision avant l'opération. La nouvelle technique est basée sur le principe de la chambre à écho, et elle utilise des ultrasons qui sont réfléchis par le fond de l'oeil pour donner des renseignements précis sur

la distance qui sépare l'avant de l'arrière de l'oeil.

Énergie éolienne

L'Établissement aéronautique national a mis au point une éolienne à axe vertical et il étudie maintenant dans le détail tous les aspects de l'énergie éolienne (plus particulièrement en re-

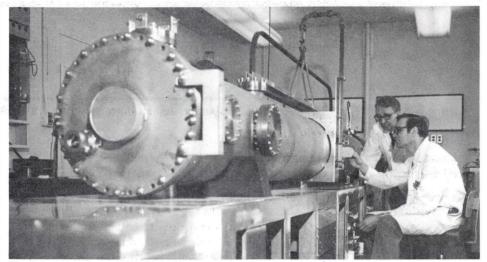


Eolienne du CNRC

lation avec les systèmes conventionnels à génératrices *Diesel*). Les plans à court terme comprennent une grande éolienne de 200 kW qui doit être construite aux Îles-de-la-Madeleine, dans le golfe du Saint-Laurent, au Québec. L'énergie obtenue s'ajoutera à celle produite par des génératrices *Diesel* classiques.

Energie solaire

Une responsabilité majeure du CNRC dans le cadre du Groupe interministé-



Horloge atomique du CNRC (Ottawa)

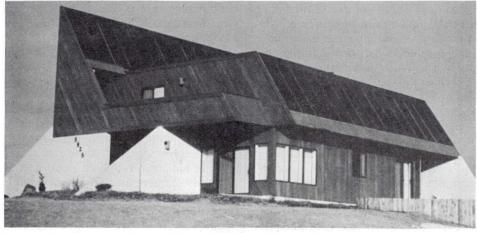
riel de la recherche et du développement énergétique est la coordination de tous les programmes sur les ressources en énergie renouvelable. De ces ressources, l'une des plus prometteuses est l'énergie solaire. La Division des recherches en bâtiment, dans le cadre de ses études sur l'utilisation de l'énergie solaire dans le chauffage des édifices, a mis au point un appareil de mesure du rendement de panneaux solaires installés sur une maison de démonstration située à Mississauga, en Ontario. On a calculé qu'il était possible de capter une quantité d'énergie suffisante pour apporter une contribution notable au chauffage des maisons et des édifices commerciaux au Canada.

Horloge atomique

Le passage de l'utilisation transitoire à l'utilisation continue de Cs V (le plus récent étalon de temps et de fréquences canadien) s'est effectué sans problème, et les scientifiques ont accumulé suffisamment de données pour juger de son rendement. Cet instrument de quatre mètres de long est l'horloge la plus précise et la plus stable du monde puisque sa dérive n'excède pas trois secondes en un million d'années. Les scientifiques de la section de temps et fréquences de la Division de physique du CNRC ont également accompli des progrès dans la diffusion, par téléphone, de l'heure précise pour les systèmes utilisant des horloges numériques. Un de ces systèmes permettra à un utilisateur, où qu'il se trouve au Canada, d'établir une liaison par ligne téléphonique entre une horloge commerciale secondaire et le laboratoire du CNRC. L'heure affichée par cette horloge éloignée sera alors corrigée automatiquement, au millième de seconde près, au moyen d'un code horaire électronique.

Écoutons l'ordinateur

Un système en cours de développement à la Division de génie électrique servira d'aide précieuse à ceux qui sont handicapés sur les plans visuel ou auditif. Cet apport nouveau aux systèmes interactifs homme-machine de la Division peut convertir des phrases, dactylographiées ou en stockage en un parler artificiel. Sous le contrôle de l'ordinateur, un synthétiseur combine les phonèmes de l'anglais en un parler reconnaissable. La personne handicapée n'a qu'à alimenter la machine en phrases par l'intermédiaire d'un clavier de machine à écrire. En plus d'avoir à stocker et à exécuter les instructions



Maison de démonstration de Mississauga.

Au Canada comme ailleurs le cadre de travail se modifie

L'une des caractéristiques de la société actuelle est ce besoin très répandu d'organiser sa vie en fonction de sa personnalité. Et cela se manifeste naturellement dans la partie de sa vie qu'on passe au travail. Nombre de gens ne veulent plus subordonner leur existence à leur activité professionnelle. Ils cherchent des moyens d'adapter leur travail à leur mode de vie. En conséquence, le lieu de travail se transforme graduellement, il s'assouplit et devient peut-être plus humain.

Les horaires variables sont l'une des innovations qui ont largement contribué à transformer le cadre de travail.

Le travail à temps partiel

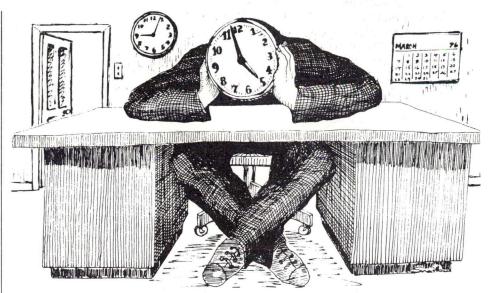
Le travail à temps partiel est considéré par plusieurs comme un moyen idéal pour la femme de satisfaire aux exigences de son foyer tout en poursuivant sa carrière. La formule peut aussi servir les intérêts de l'employeur. En multipliant les postes à demi-temps, on réduirait la fréquence des interruptions en cours de carrière que de nombreux employés, surtout des femmes, jugent nécessaires. Et l'employeur profiterait ainsi des compétences et des spécialités d'un plus important secteur de la population active.

Cela fut confirmé lors d'une enquête menée à la Commission de l'éducation de Toronto, auprès du personnel non enseignant: 32% des femmes mariées qui ont quitté la Commission depuis trois ans y seraient restées si elles avaient pu travailler à temps partiel, et 70% disent que la formule les aurait intéressées à un moment ou à un autre.

Si les mères de famille sont les premières intéressées, la formule pourrait aussi répondre aux besoins d'autres personnes: celles dont la santé laisse à désirer, celles qui doivent cumuler les études et le travail, et celles qui, voyant venir la retraite, redoutent un arrêt trop brusque de leur activité professionnelle.

Les différents horaires

Les horaires à plages mobiles permettent aux employés de choisir leurs heures de travail dans les limites de temps fixées par le ministère, et de



les varier à leur gré pourvu qu'ils assurent chaque jour sept heures et demie de présence.

Dans le cas des horaires à plages fixes, ils choisissent les heures auxquelles ils commenceront et finiront leur journée de travail, toujours dans les limites fixées par le ministère et sous réserve d'approbation par la direction. Ils ne peuvent plus en changer par la suite sans l'autorisation préalable de leurs supérieurs.

Un petit nombre d'employés observent en outre des horaires décalés. Cette formule leur permet de commencer et de finir leur journée à des heures différentes, qui sont cependant déterminées par la direction.

L'adoption de ces nouveaux horaires dans la fonction publique résulte de longs efforts de réflexion et de planification. Déjà en 1970, administrateurs du personnel, directeurs, employés et chefs syndicaux s'intéressaient au concept des horaires variables et analysaient les résultats d'enquêtes menées en d'autres pays.

L'une d'elles, effectuée en Allemagne,— premier pays où l'on avait adopté les horaires variables comme moyen de résoudre les problèmes de circulation en réduisant le nombre de mouvements simultanés de travailleurs —, faisait ressortir des avantages secondaires inattendus: amélioration du climat de travail et diminution des absences rémunérées.

Lors d'une enquête menée en 1973, des conseillers en administration ont constaté des résultats similaires, notamment un accroissement de productivité.

On allait donc désormais considérer les horaires variables comme un moyen de donner plus de liberté au personnel tout en améliorant le rendement de l'entreprise.

Programmes expérimentaux

En 1972 et en 1973, six ministères fédéraux ont appliqué les horaires variables à des effectifs restreints pour déterminer, à l'aide des données ainsi obtenues, la possibilité de les étendre à toute la fonction publique.

A l'automne de 1973, des projets pilotes intéressant 2 500 employés étaient mis en oeuvre.

La fonction publique (région de la capitale) s'enthousiasmait pour les nouveaux horaires et n'avait besoin que d'un mobile pour les mettre à l'essai dans tous les services. Or, les embouteillages qui paralysaient le transport urbain aux heures de pointe lui ont fourni ce mobile.

Le 17 janvier 1974, le président du Conseil du Trésor annonçait que les ministères devaient prendre les mesures nécessaires pour décaler, à compter du 4 mars, les heures d'arrivée et de départ de leurs employés dans la région de la capitale.

Il était loisible aux ministères d'élaborer leur propre formule d'horaire variables ou décalés, sous réserve des indications générales suivantes:

. La longueur de la journée ou de la semaine de travail ne doit pas varier.

Les employés ne doivent pas fournir une journée ou une semaine plus longues en vue de raccourcir une autre journée ou semaine.

- Cinq jours de présence par semaine sont de rigueur. On ne devait pas condenser le minimum quotidien de sept heures et demie dans quatre jours ou moins.
- Tout employé doit s'interrompre au moins 30 minutes pour déjeuner.
- Chaque ministère doit prévoir une période intermédiaire où tout l'effectif est de service. D'une manière générale, cette période ne doit pas commencer avant 9h30 ni se terminer avant 15h30.
- Tous les arrangements doivent être compatibles avec les dispositions des conventions collectives.

Avant le 4 mars 1974, 31 ministères, représentant 33 000 personnes du centre-ville et 18 000 ailleurs, avaient déjà annoncé les modalités des horaires variables dont ils projetaient l'adoption. Une évaluation de ces programmes a révélé, trois mois plus tard, qu'ils donnaient de bons résultats: on les a poursuivis.

Conclusion

Si l'horaire variable continue à se gagner des adeptes, il faudra bientôt réLa fin du 9 à 5?

Pratiqués depuis deux ans à la fonction publique, les horaires variables ont fait l'objet de commentaires favorables et défavorables. Un sondage effectué par le Conseil du Trésor a cependant révélé que la majorité des intéressés y voient une amélioration sur les plans professionnel et personnel.

Des 3 975 personnes qui ont répondu au questionnaire, plus des quatrecinquièmes se sont dits très satisfaits ou satisfaits du programme et en particulier de la façon dont il a été réalisé, de la liberté de choix quant aux heures d'arrivée et de départ et de la manière dont les responsables administrent le programme.

Plus de la moitié ont affirmé que les déplacements domicile-travail sont facilités; 40%, qu'ils s'acquittent plus facilement de leurs obligations de famille; 31%, que les salles à manger et les ascenseurs sont moins encombrés; et 27%, que leur rendement est meilleur.

Le principal problème que signale l'enquête a trait à l'accessibilité des personnes: 20% disent qu'il y a détérioration ou que les horaires variables causent des problèmes sous ce rapport.

Parmi les directeurs qui ont répondu au questionnaire, 15% croient que le service s'est amélioré et 68% qu'il n'a pas changé. Selon 6%, il s'est détérioré ou a soulevé des problèmes.

Quatre directeurs interrogés sur cinq sont, dans l'ensemble, satisfaits du programme; près de la moitié notent, dans leur personnel, une meilleure attitude à l'égard du travail; et le tiers constatent un accroissement de productivité chez certains employés.

Trente-neuf ministères dans la région de la capitale nationale ont adopté des horaires variables à plages mobiles ou à plages fixes.

pondre à la question: Où nous mène-til? et surtout aborder d'autres aspects de la question, dont celui du changement apporté dans la vie du travailleur, et aussi celui d'une meilleure organisation des loisirs.

(Extrait de "Interaction" publication de la fonction publique du Canada.)

Deux nouveaux volumes de la collection "Civilisation du Québec"

Un nouveau livre vient d'enrichir la collection "Civilisation du Québec"; il s'agit de Québec — Premiers peintres de la Nouvelle-France (Tomes I et II), oeuvre de M. François-Marc Gagnon, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal, préparée avec la collaboration (pour le tome I) de Nicole Cloutier, conservateuradjoint de l'art canadien ancien, à la Galerie nationale du Canada.

Cette étude sur les premiers peintres de la Nouvelle-France donne en outre un bref aperçu des conditions dans lesquelles les artistes ont travaillé. On y perçoit la domination du clergé et le difficile avènement d'une peinture profane à l'époque héroique de la Nouvelle-France.

L'activité picturale décrite est très diversifiée et chaque peintre appartient à une conjoncture particulière. C'est ainsi qu'elle est représentée, entre autre, par deux peintres jésuites, missionnaires chez les Iroquois, les pères Jean Pierron et Claude Chauchetière, qui ont mis leur talent au service de l'évangélisation des Indiens.

Les découvreurs et les explorateurs de ce temps lointain voyaient dans les Indiens un peuple sauvage et sans culture. Aussi, est-il intéressant de voir comment ils les représentaient dans leurs écrits et leurs peintures. On retrouve dans le deuxième tome deux séries de documents: les illustrations des livres de Samuel de Champlain, et deux documents des jésuites: l'ouvrage du Père François Du Creux publié à Paris en 1664, et la carte de 1657, attribuée au père Joseph Bressani. Cette double série d'images livre une iconographie remarquablement cohérente et révélatrice de la manière dont on se représentait l'Indien au XVIIe siècle.

A une première période dominée par l'idéologie de conquête, succède une période où les colons ne songent qu'à s'enraciner sur leur nouveau territoire. Ils tentent de recréerdans leur nouvelle patrie un reflet de celle qu'ils ont quittée. Leurs préoccupations créent de nouveaux besoins, dont témoignent les églises qu'on bâtit ici et là.

De la décoration de ces églises et de l'apparition d'une élite sociale naît l'art du portrait. L'activité picturale de l'abbé Hugues Pommier et de Michel Dessailliant s'est exercée à cette époque et a été plutôt mouvementée.

Le reçueil se termine par une étude sur "l'École des arts et métiers de Saint-Joachim". Cette institution, dont l'importance est contestée par certains historiens, a déjà été vue comme l'institution responsable de la transmission des traditions picturales françaises en Nouvelle-France.

Les deux volumes font appel aux documents d'époque, cités *in extenso* dans la mesure du possible.

On peut se procurer l'ouvrage complet dans les différentes librairies au chez l'Éditeur officiel du Québec (1,50 \$ chaque volume).

Dix-huit avions patrouilleurs pour les Forces armées canadiennes

Le 21 juillet, le ministre des Approvisionnements et Services, M. J.-P. Goyer, et le président du conseil d'administration de la société Lockheed Aircraft, M. Robert Haads, ont signé un accord portant sur l'achat de 18 Aurora, avions patrouilleurs à long rayon d'action (1 milliard de dollars): il s'agissait du contrat militaire le plus important que le Canada ait conclu en temps de paix, contrat destiné à remplacer celui qui, si l'on ne s'était heurté à des difficultés financières, aurait été signé au mois de mai dernier en vue de l'achat d'avions Orion.

En fait, il n'y a pas de différence essentielle entre les deux modèles, mais l'Aurora n'aura pas, au départ, l'équipement complet lui permettant d'accomplir toutes les missions de surveillance qui lui seront assignées. Il sera doté de cet équipement par la suite. La date de livraison du premier appareil a été fixée à mai 1980, soit un an après la date prévue pour l'Orion.

Complètement équipés, les avions reviendront à 382,2 millions \$ au total. La source de dépenses la plus importante sera, toutefois, l'acquisition d'un système de soutien au sol (826,3 millions \$): centres d'interprétation et d'analyse des données, installations diverses, matériel d'entraînement et ensemble d'essai, équipement spécial, pièces de rechange etc.

Les Aurora vont succéder aux patrouilleurs Argus employés depuis 1958. Lors d'une conférence de presse faisant suite à la signature du contrat, le ministre de la défense, M. James Richardson, a déclaré que l'achat des appareils se traduisait par d'importants avantages pour l'industrie canadienne et par la création d'emplois hautement spécialisés du point de vue technique. Selon le ministre, la Lockheed s'est engagée à confier à des fabricants canadiens des travaux d'une valeur de 414,6 millions \$. D'autres travaux liés à l'acquisition de nouveaux avions de type Orion et d'une valeur de 168 millions \$ seraient également exécutés au Canada, donnant lieu à la signature de nouveaux contrats et à des avantages industriels équivalant à 932,6 millions de dollars.

M. Richardson a expliqué que l'aurore boréale, phénomène caractéristique du Nord canadien était à l'origine du nom dont on a baptisé le nouvel appareil. "L'aurore, déesse du monde mythologique, précède le soleil. C'est donc à juste titre que l'on a donné son nom à un aéronef dont les missions doivent débuter avant la pointe du jour."

Geste humanitaire du Canada envers les réfugiés

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé que le Canada entend répondre à un urgent appel que lui a lancé le haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, au nom de 1 000 exilés politiques dont la vie est en péril en Argentine.

La décision canadienne est "une réponse humanitaire" à l'appel adressé par le haut commissaire à 34 nations, y compris le Canada, afin de venir en aide aux réfugiés chiliens, et à d'autres réfugiés d'Amérique latine. "Le Canada collaborera en acceptant sa juste part," a ajouté le ministre.

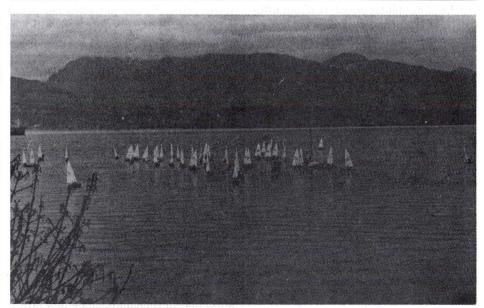
M. Andras a rappelé que, depuis le coup d'État survenu au Chili en automne 1973, le Canada a joué un rôle important dans l'effort entrepris, à l'échelle internationale en faveur des réfugiés chiliens, en s'engageant à en accepter 5 000. Actuellement, tandis que 4 000 sont déjà arrivés au Canada et s'y sont établis, on examine 900 autres cas.

D'autre part, l'engagement pris arrivant à son terme, le gouvernement a convenu de porter à 8 000 le nombre total des réfugiés qui seront reçus au Canada.

Cette décision a pour but: de répondre à l'urgent appel du haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés; d'accueillir non seulement des Chiliens mais aussi des réfugiés d'autres nations sud-américaines; et d'accentuer l'engagement déjà pris en faveur des prisonniers politiques incarcérés au Chili. (Ceux-ci font l'objet d'une sélection et, une fois acceptés, viennent au Canada accompagnés des personnes à leur charge.)

A ce propos, M. Andras a souligné qu'il consultait les provinces afin que les futurs réfugiés soient dirigés vers des régions où ils pourraient s'établir rapidement et être satisfaits.

Le ministre a précisé que le Canada est le pays qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés chiliens à titre définitif.



Dans le cadre des activités du Festival de la Mer qui se sont déroulées à Vancouver, en juillet, des milliers de personnes se sont rendues à la Baie des Anglais pour participer soit au concours de lancer du "fresbe", ou aux courses de canoe. Les organisateurs de ce Festival, les membres de la Jeune Chambre de Commerce de Vancouver estiment que le festival a remporté un franc succès malgré une température plutôt inclémente.

Bourses d'études de la SCHL

Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, M. Barney Danson, a annoncé que le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), a attribué des bourses à 92 étudiants canadiens diplômés, pour les aider à poursuivre leurs études.

Ces bourses sont attribuées, en grande partie, à des étudiants désireux de se perfectionner au niveau du doctorat et de la maîtrise, dans des disciplines relatives aux aspects socio-économiques, physiques et administratifs de l'habitation, dans le cadre des programmes réguliers des universités, au cours de l'année académique 1976-1977.

Des bourses seront offertes pour la première fois et par le truchement d'un concours, aux personnes inscrites à des programmes d'études extra-universitaires où l'originalité et l'imagination auront l'occasion de se manifester.

Pour l'année 1976-1977, la somme globale attribuée à ces fins par le gouvernement fédéral est de 965 000 \$, ce qui pourvoit au renouvellement des bourses d'études attribuées au cours des années précédentes. Chaque boursier recevra cette année la somme de 4 500 \$ en plus des frais de scolarité, des frais de déplacement et d'une allocation pour chaque enfant, s'il y a lieu.

Les bénéficiaires ont été choisis (parmi 303 postulants) par un comité composé de personnes faisant partie d'organismes gouvernementaux et universitaires, ou du monde des affaires. Le nombre de bourses attribuées par région se répartit comme il suit: Colombie-Britannique, 10; Prairies, 15; Ontario, 41; Québec, 21; Atlantique, 5.

Neuf de ces bourses d'études permettront de faire des études à l'extérieur du Canada.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à MIle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

"Le temps des retrouvailles" fut un beau succès

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. J.-P. L'Allier, a révélé que la Semaine du patrimoine qui s'est déroulée en juin dernier, s'est avérée un succès sans précédent, succès qu'il attribue, d'abord et avant tout, aux nombreux organismes de différentes régions du Québec qui ont organisé plus de 200 activités durant cette semaine d'éducation nationale, qui donna aux Québécois l'occasion de réfléchir sur leur environnement culturel. "Il est indéniable, a dit le ministre, que cette semaine a répondu à une attente et à un besoin chez tous les Québécois et, qu'en conséquence, il faudra renouveler cet événement en 1977". Que ce soit à Québec, à Rouyn, à Chicoutimi, à Sherbrooke ou à Gaspé, toutes les régions ont répondu de façon enthousiaste à l'appel, pour sensibiliser les citoyens à la notion de patrimoine.

Les activités du ministère se sont traduites par des expositions, colloques, spectacles etc., et ont d'ailleurs été secondées par une foule d'organismes bénévoles qui ont vu eux-mêmes à mettre sur pied des manifestations dont les résonances ont dépassé le niveau régional.

Groupées sous le thème "Temps des retrouvailles", ces activités ont permis à de nombreux Québécois de manifester leur sentiment d'appartenance à une nation qui a su conserver intactes ses racines malgré les difficultés de parcours qu'elle a connues.

"Le bilinguisme, pourquoi pas?"

A entendre les commentaires sur certaines lignes radiophoniques, on pourrait croire que la majorité de la population de la Colombie-Britannique s'oppose aux politiques de bilinguisme au Canada. Pourtant, sur une recommandation de l'échevin Don Lanskail, le Conseil municipal de West Vancouver a adopté récemment une proposition appuyant la politique d'un Canada uni, ainsi que la reconnaissance des droits linguistiques des deux principales collectivités vivant dans ce pays, les anglophones et les francophones.

Le Conseil a adopté une telle position à la suite du conflit des contrôleurs et pilotes aériens qui s'opposent aux politiques du bilinguisme au pays.

Le SEAE visitera des pays du Pacifique

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, visitera, en qualité d'invité à titre officiel, quelques pays du Pacifique dont l'Indonésie, la Malaisie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il quittera le Canada le 20 août pour y revenir le 6 septembre.

M. MacEachen s'entretiendra avec ses homologues dans les quatre capitales visitées et on s'attend également qu'il rende visite au président de l'Indonésie et aux premiers ministres de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

Cette visite prouve l'intérêt que le gouvernement canadien porte à l'élargissement de ses relations avec les pays développés et les pays en développement de cette région.

Soixante années... (suite de la page 2)

qui commandent le parler, l'ordinateur doit observer les règles complexes du système de prononciation anglaise. Un exemple de l'efficacité avec laquelle l'appareil s'acquitte de ses fonctions est donné par sa capacité de prononcer correctement des phrases comme celle-ci: "The boy sitting on the bough ought not to cough".

Le Laboratoire des combustibles et lubrifiants de la Division de génie mécanique du CNRC étudie des méthodes de recyclage des huiles usées, méthodes qui prendront de plus en plus d'importance à mesure que les ressources mondiales en pétrole diminueront. Les huiles usées sont traitées à l'acide; on en élimine les additifs et les produits de contamination; ce qui reste est raffiné à nouveau pour recevoir de nouveaux additifs (de la même manière que les huiles neuves).

Le président du CNRC, le Dr. W.G. Schneider a souligné l'importance des sciences pour l'avenir du Canada et entrevoit pour les années à venir une consolidation du rôle-clef joué par le CNRC dans la recherche.